

— L. A. —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. — II Offices de l'Église. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Correspondance romaine. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Université Laval : Rapport du vice-recteur ; Année académique 1907-1908, (*Suite et fin*). — VII Feu M. l'abbé F.-G. Plouffe. — VIII L'action de Pie X dans les divers pays de l'Amérique. — IX Avis. — X Apostolat de la prière. — XI Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 8 novembre

On annonce :

Dans le diocèse de Joliette, l'annivers. de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 8 novembre

Messe de l'Oct. de la Toussaint, *double* ; mém. du 22^e dim. après la Pentecôte ; préf. de la Trinité ; Ev. du dim. à la fin. — I vêpres de la Dédicace de l'archibasilique de Saint-Sauveur. *double majeur* ; mém. de la Toussaint, du dim. et de saint Théodore.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 15 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 11 novembre, saint Martin.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 10 novembre, saint André Avellin ; du 11 nov., saint Martin (Martindale).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 9 novembre, saint Théodore (Acton).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 9 novembre, saint Théodore (Grand' Anse) ; du 13 nov., saint Stanislas et saint Didace.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 13 novembre, saint Stanislas (Ascott) ; du 15 nov., saint Malo (Auckland).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 15 novembre, sainte Gertrude.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 13 novembre, saint Stanislas.

DIOCÈSE DE PEMROKE. — Du 9 novembre, saint Théodore (Liskeard) ; du 11 nov., saint Martin (Whitney) ; du 13 nov., saint Stanislas (Wilno) ; du 14 nov., saint Laurent (Barry's Bay).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 9 novembre, saint Théodore (Chertsey).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 7 octobre, 1908.



A fête de saint Marc, pape, titulaire de l'Église de Saint-Marc à Rome, donne de l'actualité aux nouvelles qui concernent le palais de Venise et la convention que l'Autriche a passée avec le gouvernement italien. On sait que pour mettre en relief le monument de Victor Emmanuel qui l'on va dresser à Rome sur la pente du Capitole, il fallait lui donner du jour, de l'air, et par conséquent détruire tous les édifices qui pouvaient gêner la perspective et empêcher de voir de loin la statue monumentale de 9 mètres de haut du roi galant homme à cheval. Ce monument étant la glorification de ce que l'on appelle le *Risorgimento*, c'est-à-dire de l'unité italienne abattant le pouvoir temporel des papes pour mieux ruiner leur pouvoir spirituel, conduisant nettement à l'anticléricalisme sous ses formes les plus odieuses, devenait la caractéristique de la Rome nouvelle, et tout devait céder devant lui. Le Palais de Venise ne fut point cédé par l'Autriche en 1866, bien qu'au fond il fut le palais de la République Vénitienne, et par conséquent aurait dû rentrer de droit dans le domaine italien, et de fait après 1870. Ce palais se compose de deux édifices séparés, mais accolés ; l'un est le grand palais, l'autre est le petit palais ; *il dente*, comme on dit à Rome, parce qu'il s'avance sur la place de Venise, qu'il clot à l'ouest. Ce petit palais est un chef-d'œuvre d'architecture, son portique intérieur à colonnes est un des plus beaux que l'on connaisse à Rome, il est décoré de très belles fresques, en un mot il a tout pour mériter d'être conservé comme un joyau d'art. Mais la politique ou mieux l'anticléricalisme veillait ; et quand il s'agit de glorifier ceux qui ont marché en guerre contre l'Église, aucun sacrifice ne coûte. La mort du petit

palais coupable d'offusquer le monument de l'unité italienne, fut décrétée. L'Autriche lutta tant qu'elle put, mais enfin fut obligée de céder. Elle demanda alors à la ville, de l'autre côté de l'église de Saint-Marc, un terrain d'égale grandeur sur lequel elle réédifierait le *palazzetto* avec les mêmes matériaux et la même disposition extérieure et intérieure. Les choses en sont là, le municipe a fait dégager les terrains à gauche de la basilique, mais leur remise n'a point encore été faite à l'ambassadeur d'Autriche et le *palazzetto* de Venise continue à empêcher de voir le monument de Victor Emmanuel. On dit que ce monument devra être terminé pour 1911, la grande année jubilaire, le premier cinquantenaire de l'unité italienne. Beaucoup croient qu'il n'en sera rien et qu'il coulera encore beaucoup d'eau sous le pont Saint-Ange avant que le désir de la franc-maçonnerie soit accompli.

— Cette unité italienne remet en mémoire deux faits assez curieux et qui datent de la même époque. Le premier est une prophétie imprimée par John Lemoine dans le numéro de septembre 1855 de la *Revue des Deux-Mondes*. Cette prophétie était tirée d'un auteur anglais, Dr Cumming, dans l'ouvrage *The end*; et lui-même, ainsi qu'il le disait dans une note, l'avait prise dans un ouvrage imprimé à Augsbourg en 1516 : *De fluctibus mysticæ navis*, de Rodolphe Gualtier, et qu'il avait lu à la bibliothèque Angelica. La prophétie qui n'a guère qu'un intérêt rétrospectif, prédisait la prise de Rome, la persécution religieuse en Italie, la ruine des couvents, leur fermeture, la prison du pape. Elle disait en finissant qu'un prince venant du Nord *princeps aquilonarius* arriverait avec une puissante armée et remettrait tout dans l'ordre. Cette prophétie fut de nouveau exhumée par le *Pèlerin* il y a une quinzaine d'années, et on fit des recherches. Il fut aisé d'arriver jusqu'au numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, mais impossible d'aller plus loin.

On fouilla toutes les bibliothèques de Rome, et on ne trouva aucun exemplaire du *De fluctibus mystica navis*, ce qui fait que le problème historique que soulevait cette prophétie reste encore entouré de voiles.

— Le second fait est d'origine allemande. Le Dr Ritter von Schulte, professeur de droit ecclésiastique en Allemagne, prévoyant en 1854 que le sort de la papauté était incertain, conçut le projet de faire défendre l'Eglise par les Allemands. Il aurait réuni une armée de volontaires appartenant à cette nation, serait tombé sur l'Italie et l'aurait, il l'espérait du moins, complètement défaite. Il vint à Rome, soumit son projet à Pie IX, mais ce pape ne crut point le moment venu. Toutefois, quelques années après, le rêve du savant allemand se réalisait, et les nations catholiques tenaient à honneur d'envoyer leurs fils défendre le pouvoir temporel du Saint-Siège. Si les zouaves pontificaux formés par Lamoricière n'ont pu vaincre, ils ont su mourir ; et les victoires de l'Eglise se comptent par les sacrifices de ses fils.

— On vient de reprendre un projet déjà ancien : celui de mettre à Saint-Pierre des orgues monumentales et dignes de la grande basilique. On y aurait en largeur et en hauteur plus que l'espace nécessaire. Aussi, après 1860, M. Cavallé Coll, le grand facteur d'orgues si connu de Paris, fit le projet d'un orgue monumental qui aurait été placé au fond de la basilique, au-dessus de la porte d'entrée. Le plan fut soumis à Pie IX qui se contenta de répondre mélancoliquement par ce verset du psaume : *Suspendimus organa nostra*, montrant ainsi que la captivité de l'Eglise, analogue à celle des Juifs à Babylone, ne lui permettait point de se livrer à la joie et d'en acheter les instruments. Cette fois le plan a été repris comme hommage jubilaire de Pie X. Un comité s'est formé, réunissant les plus hautes sommités de l'Eglise, de la littérature et des arts, pour

offrir au Souverain-Pontife de grandes orgues à Saint-Pierre. La place est toute trouvée ; mais quand ces orgues devront se mêler aux chœurs placés à la confession, il faudra une très grande habileté pour unir dans un ensemble parfait ces deux émissions de sons qui viennent de points séparés par plus de cent mètres de distance. Le problème d'ailleurs a été déjà résolu. Aux fêtes du centenaire de Saint-Pierre, en 1867, il y avait trois chœurs : l'un placé à l'intersection du narthex et de la grande nef ; l'autre, au second étage de la coupole ; et au fond de la basilique, dans la loge des béatifications, était placé un troisième chœur accompagné d'instruments qui devait marcher de concert avec les deux premiers, de telle sorte que le public massé autour de la confession ne ressentit qu'une impression unique. Avec beaucoup de patience, après de nombreux tâtonnements, le succès fut complet et fit le plus grand honneur à maître Mustafa, directeur de la Chapelle Sixtine, qui avait été l'inspirateur et le modérateur de la partie musicale.

— Quand le pape entre à Saint-Pierre, les trompettes placées dans la salle des béatifications jouent l'hymne pontifical, et l'effet en est toujours saisissant. Quand ces grandes orgues seront placées au fond de la basilique, quand elles auront réuni toutes les ressources de leur art pour glorifier le Seigneur, les fidèles pourront entendre ce qu'ils n'ont jamais ouï, ce qu'aucun orgue au monde ne peut encore réaliser. Et c'est ainsi que l'Eglise est l'inspiratrice des arts : elle s'en sert pour rendre gloire à Dieu et en faire l'interprète de ses chants de reconnaissance et d'amour.

DON ALESSANDRO.

Prières des Quarante-Heures

MARDI,	10	NOVEMBRE	— Saint-Martto.
JEUDI,	12	“	— Lachute.
SAMEDI,	14	“	— Saint-Vincent-de-Paul, à Montréal.

UNIVERSITE LAVAL

RAPPORT DU VICE-RECTEUR

Année académique 1907-1908

(Suite et fin)

FILLES continuent pourtant à naître ou à se développer, au fur et à mesure des besoins nouveaux, ces œuvres d'enseignement supérieur ou spécial. C'est précisément pour vous en présenter deux qui viennent d'être affiliées à l'Université, que je dois garder la parole quelques minutes encore.

La première en date de ces affiliations est celle de l'Institut Agricole d'Oka.

Sous le nom plus modeste d'Ecole d'Agriculture, cet établissement existait déjà depuis un bon nombre d'années. Son fonctionnement remonte au mois de mars 1893, époque où les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame-du-Lac l'ouvrirent à la demande et avec le généreux concours du gouvernement provincial.

Cette œuvre n'avait pas cessé de progresser : aux services administratifs, aux exploitations rurales et aux industries agricoles, elle fournissait des sujets d'une exceptionnelle compétence. Et ses succès étaient de plus en plus remarquables, quand, pendant l'hiver de 1907, sur le désir du ministre provincial de l'agriculture, comme aussi sur la pressante sollicitation des autorités religieuses et des missionnaires agricoles, et aux applaudissements du Conseil de l'Instruction publique, les dévoués religieux qui dirigent cette maison, se prêtèrent de bon cœur à la réorganisation plus parfaite d'une œuvre de si grand intérêt national.

Il fut entendu que l'École conserverait de son passé ce qu'une longue expérience avait démontré effectif et profitable ; et que l'on grefferait sur cet acquis tous les développements et les diverses améliorations jugés utiles, au double point de vue d'une installation matérielle plus moderne et d'un programme d'étude plus étendu.

L'Institut Agricole d'Oka inaugure cette année même le complet fonctionnement de ces améliorations. Il est prêt non seulement à poursuivre ses cours, sensiblement modifiés, des degrés préparatoire, élémentaire et secondaire ; mais un cours supérieur sera aussi donné à tous les élèves en mesure de le suivre immédiatement.

Un enseignement spécial est aussi organisé en faveur des personnes, adultes ou plus jeunes, empêchées d'embrasser dans toute leur étendue les programmes réguliers. Ce dernier enseignement comprendra plusieurs cours abrégés, tout-à-fait pratiques, et dont la durée variera selon l'importance des spécialités dans lesquelles on désirera se perfectionner.

M. Marsan, autrefois du Collège d'Agriculture de L'Assomption et bien connu pour sa compétence dans toutes les questions agricoles, prend la direction scientifique de ces deux enseignements.

On sait, au reste, qu'il eût été bien difficile, sinon impossible, de trouver, sous le rapport des avantages de toutes sortes à offrir aux élèves, rien de comparable aux mille acres de terre, dont plus de cinq cents déjà en culture, qui forment l'exploitation agricole de la Trappe d'Oka, et qui ont la rare fortune de représenter toutes les variétés du sol de la Province de Québec.

C'est avec la plus grande cordialité que je souhaite la bienvenue aux professeurs et aux élèves de cette école. Rien ne pouvait être plus agréable à l'Université, ni lui être plus honorable, que de s'ouvrir aux fils de ces pionniers et de ces cultivateurs, dont la vaillance et les mâles vertus seront à jamais la

gloire de notre race, après en avoir été les généreux artisans. Leur profession compte parmi les plus nobles et les plus utiles ; qu'ils s'y préparent avec ardeur et fierté.

Toute fraîche est l'affiliation de l'Ecole d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles, fondée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. L'annonce ne nous en est arrivée que le 11 septembre dernier.

L'inauguration officielle de cette école aura lieu demain à 4 heures passé midi. Tous, mesdames et messieurs, vous y êtes cordialement invités. Et cette circonstance m'exempte de vous parler au long de l'œuvre nouvelle.

Mais comme une concision extrême siérait peut-être mal en l'occurrence, veuillez me permettre d'indiquer sommairement le but qu'on s'est proposé en fondant une école de ce genre.

On a voulu fournir aux jeunes filles un moyen de mettre en valeur toutes les ressources de leur esprit, de leur cœur et de leur jugement, en poussant plus loin et plus avant leur instruction littéraire et scientifique, ainsi que leur éducation esthétique et pratique. Et cela, pour l'agrément et le plus grand bien, soit des foyers domestiques, soit des réunions sociales, soit des œuvres si variées du féminisme bien entendu.

Des professeurs-hommes d'un haut savoir et d'une saine doctrine prêteront leur concours quotidien aux religieuses qui, dans l'enseignement de certaines matières, ne feront même que remplir le rôle de répétiteur.

Deux catégories de jeunes filles pourront fréquenter cette école : les élèves inscrites, c'est-à-dire celles qui veulent parcourir en son entier l'un ou l'autre des trois cycles réguliers, lettres, sciences, commerce ; les auditrices libres, c'est-à-dire celles qui ne désirent suivre qu'un ou plusieurs cours détachés, à leur choix.

N'ayez crainte, messieurs, au sortir de leurs études supé-

rieures, les jeunes filles de Notre-Dame n'auront rien de ces vulgaires chercheuses de diplôme, ni de ces prétentieuses femmes savantes, ni de ces pédantes ridicules renouvelées des Philaminthe et des Bélise. Sans témérité audacieuse, sans pruderie inutile, avec un respect sacré de nos traditions nationales et religieuses, maîtres et maîtresses travailleront, au contraire, à vous préparer des femmes de plus en plus accomplies, modestes et charmantes toujours, vertueuses et dévouées, et capables en plus de s'intéresser aux conversations, aux études, aux travaux de leurs frères, de leurs maris, ou de leurs fils devenus grands, et d'y prendre au besoin une part active et intelligente.

Ils réussiront dans cette noble tâche ; et votre reconnaissance se reportera sur les bonnes Mères, qui ne surent pas hésiter quand il s'est agi de se dévouer. encore une fois, pour vous rendre plus agréables une vie de famille et des relations sociales, auxquelles l'appel divin leur a demandé de renoncer.

Un dernier mot, mesdames et messieurs, au sujet de la *Revue Canadienne*, dont l'administration et la direction ont été confiées l'année dernière à un groupe de sept professeurs de notre université : MM. Dauth, Perrin, Cousineau, St-Jacques, Perrier, Marceau et Chartier, avec MM. Auclair et Desjardins comme secrétaires. Sans doute, ce n'est encore qu'une œuvre connexe et qui n'engage en rien la responsabilité de l'Université elle-même. Mais cette œuvre est appelée à exercer une influence bienfaisante sur le développement intellectuel de notre race, et à devenir pour les jeunes surtout un fécond moyen de culture et de formation. A ces titres divers, on ne saurait trop la recommander à la bienveillance du public.

Mais vous aimeriez peut-être à entendre une parole plus désintéressée que la mienne. Voici qui va vous servir à point. D'une lettre reçue dans les premiers jours de septembre, je détache le passage suivant.

« Vous souffrirez que je délaisse un instant le vice-recteur de l'Université pour m'adresser au président du bureau de direction de la *Revue Canadienne*.

« Au cours de ces derniers mois, il m'a été donné de circuler en tous sens aux États-Unis comme dans notre province. Le grand nombre de vos lecteurs que j'ai rencontrés sont unanimes à vous louer d'avoir pris sous votre protection la plus ancienne et la plus nationale de nos revues. A elle seule la composition du bureau leur assure le solide fonctionnement de l'œuvre. Tous se sont plus à vous féliciter de l'intérêt que vous portez aux choses du terroir, aux problèmes nationaux, aux questions d'enseignement surtout. Ils louent la variété des sujets, la compétence des collaborateurs, la distinction générale de leur style, le soin que mettent les écrivains à traiter leur matière de haut sans s'abaisser aux personnalités qui déshonorent trop souvent la presse quotidienne ou hebdomadaire. En somme, ils espèrent que vous maintiendrez à la *Revue* son orientation nationale et estiment qu'elle deviendra ainsi le grand véhicule de la pensée canadienne-française. La plupart ont exprimé le vœu que l'on réserve dans ses pages une large place pour exposer l'œuvre première de votre Université et les entreprises diverses par lesquelles elle étend de plus en plus le rayonnement de son influence ».

Vous re tiendrez sans doute de ce rapport que l'Université, malgré l'exiguité de ses ressources, est en progrès constant, et que, Dieu aidant, elle obtient des résultats qui justifieraient tous les sacrifices qu'on voudrait s'imposer pour elle. C'était, mesdames et messieurs, ce que j'ambitionnais de vous démontrer et ce que je confie à votre bienveillant souvenir.

FEU M. L'ABBE F.-G. PLOUFFE

DEPUIS quelques semaines déjà, l'un de nos confrères, M. l'abbé Gédéas Plouffe est parti pour un monde meilleur. C'est le 19 septembre qu'il est décédé, presque subitement, au presbytère de son ami, M. le curé Morin, à Saint-Edouard, au Boulevard Saint-Denis. Depuis longtemps malade, M. l'abbé Plouffe occupait une position modeste et menait une vie assez effacée. Les paroissiens de Saint-Edouard, qui connaissaient la bonté de son cœur et sa douceur inlassable, lui ont fait des funérailles magnifiques par la sympathie empressée qu'ils lui ont marquée. Pas une famille peut-être, nous disait-on, de cette populeuse paroisse, qui n'ait tenu à honorer la mémoire de M. Plouffe. Et, lorsqu'il fallut transporter ses restes mortels au cimetière de son village, à Saint-Martin, du comté de Laval, de nombreuses voitures lui firent escorte.

M. l'abbé Plouffe était né à Saint-Martin, il y a 51 ans. Il fit ses études avec succès au collège de Sainte-Thérèse. En 1884, le 20 décembre, il recevait la prêtrise. Il exerça le saint ministère dans plusieurs paroisses : Saint-Jérôme, Valleyfield, Saint-Remi. C'est pendant qu'il était desservant de Saint-Edmond, au comté de Berthier, qu'il fut atteint de l'angine de poitrine, qui, après l'avoir longtemps fait souffrir cruellement, devait l'emporter dans une dernière crise. Or, pendant qu'il souffrait ainsi, il travailla pourtant au service des âmes à qui sa douceur et sa bonté inspiraient confiance. Parce que peut-être plus que d'autres il avait souffert, M. Plouffe sentait le besoin d'être charitable et pitoyable à tous.

Aussi ses confrères, et en particulier M. le curé Morin, lui ont-ils témoigné à l'heure dernière une touchante sollicitude. Quand Mgr l'administrateur lui donna les dernières onctions, comme l'abbé Plouffe se sentait trop faible pour se soutenir

à juste portée, M. le curé Morin remplit auprès de lui le rôle d'infirmier.

Le regretté défunt appartenait à une famille honorablement connue de Saint-Martin. Son père, M. Martin Plouffe, quatre frères, dont deux sont médecins, et deux sœurs, toutes deux mariées, lui survivent. C'est Mgr Racicot qui a présidé, le 21 septembre, à ses funérailles. Comme nous l'avons dit déjà, elles ont été remarquables à cause de la sympathie que tous les paroissiens de Saint-Edouard lui ont témoignée.

L'ACTION DE PIE X

DANS LES DIVERS PAYS DE L'AMERIQUE



A Corrispondenza Romana en a tracé le tableau à l'occasion de l'institution d'une délégation apostolique à Costa Rica.

Les républiques de l'Amérique centrale (Guatémala, Honduras, Nicaragua, San-Salvador et Costa-Rica) n'avaient point de délégation apostolique, et seulement la République de Costa-Rica avait un représentant accrédité par le Saint-Siège. Le bien de l'Église réclamait un représentant pontifical dans cette région qui va acquérir une importance mondiale. Par son heureuse disposition entre les quatre autres continents dont le canal du Panama va ouvrir les grandes lignes de communication interocéaniques, par le gigantesque développement économique qui va en résulter, le continent américain va devenir le centre ou le point d'appui du mouvement cosmopolite. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint-Père, secondé par un excellent accueil du gouvernement local, vient de fonder la délégation à Costa Rica, où siègera aussi le tribunal arbitral des cinq républiques, récemment fondé par la convention de Washington. Sans doute le bien fait par la

délégation apostolique de Costa Rica rayonnera dans toute la région centrale.

Mais cette fondation n'est la réalisation que d'un point du programme que s'est tracé Pie X.

Voici, dans un coup d'œil bien rapide, l'œuvre de Pie X, déployée pendant les cinq premières années de son pontificat vis-à-vis de l'Amérique.

AU CANADA. — Depuis la mission pacificatrice de Mgr Merry del Val sous Léon XIII, la délégation apostolique d'Ottawa a pu continuer son rôle de collaboration efficace avec l'épiscopat canadien. — L'assistance spirituelle des émigrés, toujours plus nombreux, a été sensiblement améliorée. Les immigrants ruthènes ont eu des prêtres de leur rite ; et pour accroître le nombre encore restreint de ceux-ci, on a facilité le passage de quelques prêtres missionnaires latins du Canada au rite ruthène (gréco-slave).

Ce qu'on vient de dire pour le Canada doit être dit davantage pour les Etats-Unis, où la délégation apostolique de Washington continue son œuvre bienfaisante à côté du travail fécond de l'épiscopat nord américain. L'assistance spirituelle de très nombreux immigrants européens a été noblement élargie ; pour les immigrants ruthènes, Pie X y a pourvu en leur envoyant un évêque de leur rite. — Les missions pour les « coloured men » ont notablement progressé, autant pour les Indiens que pour les nègres. On est en train d'organiser une assistance spéciale pour les immigrants chinois.

A CUBA. — Après la guerre, tout était à restaurer. La délégation apostolique de Habana envoyée par Pie X a su, dans un temps très bref, ranger les affaires fondamentales visant la vie matérielle des diocèses cubains, de façon que tout fait espérer un meilleur avenir pour l'Eglise cubaine, — aussi bien que pour celle de *Porto Rico* et des autres Antilles. Les

Républiques de San Domingo et de Haïti maintenant une représentation officielle près le Saint-Siège.

AU MEXIQUE — La législation est aussi foncièrement anti-catholique que le gouvernement du général Diaz est bien disposé pour la rendre tolérable. La délégation apostolique de Mexico a aidé efficacement l'épiscopat à améliorer la condition morale et matérielle de l'Église mexicaine, qui pourra mieux prospérer sous le régime actuel de liberté et d'apaisement national.

DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — L'action religieuse et sociale du Saint-Siège a obtenu ou préparé d'éclatants succès. L'intervention pacificatrice du Saint-Siège entre les différents Etats (*Colombie, Pérou, Bolivie, Brésil*) a vaillamment coopéré à éloigner des conflits sanglants, et est en voie d'arranger de graves et anciennes controverses.

EN COLOMBIE. — Les bienfaits de la délégation pontificale vers la République ont mérité récemment au délégué apostolique un vote de solennel remerciement de la part du Parlement national. L'entente entre l'Église et l'État est parfaite.

AU VÉNÉZUELA. — Le régime exceptionnel de cet Etat n'a pas permis au Saint-Siège d'obtenir des résultats définitifs. Mais de récents pourparlers visant la réorganisation territoriale des diocèses ont pu être amenés vers une solution qu'on espère satisfaisante.

EN ECUADOR. — La tourmente révolutionnaire avait brisé depuis bien des années non seulement les relations diplomatiques avec le Saint-Siège, mais aussi les droits fondamentaux de l'Église ; car, à l'Écuador comme en France, le triomphe du jacobinisme a ôté en même temps la paix intérieure à la patrie et les droits intangibles à l'Église. Heureusement la situation semble s'améliorer, et les rapports de l'Église et de l'État pourront en avoir un avantage notable.

AU PÉROU. — La délégation apostolique de Lima maintient d'excellents rapports entre le Saint-Siège et le gouvernement.

EN BOLIVIE -- Un malentendu passager avait suspendu les relations diplomatiques du gouvernement avec le Saint-Siège ; mais elles viennent d'être reprises, et ne pourront qu'améliorer la situation avec la nouvelle présidence de la République.

DANS L'ARGENTINE ET AU CHILI. -- Les relations de l'Internonciature apostolique de Buenos Aires et de la délégation apostolique de Santiago avec le gouvernement local sont très bonnes. Les deux viennent de donner, comme cadeau jubilaire à Pie X, un palais pour la résidence du représentant pontifical dans les deux capitales respectives. On assure que le nouveau représentant papal au Chili sera élevé au rang d'internonce.

DANS L'URUGUAY — Le jacobinisme domine le pays et, naturellement, est hostile à l'Eglise. Mais les catholiques vont finalement s'organiser pour tâcher de résister à la secte.

DANS LE PARAGUAY — La situation n'est pas mauvaise. Elle pourra être facilement améliorée.

AU BRÉSIL. — C'est tout un épanouissement de vie catholique. Nonobstant la séparation, les rapports de la nonciature apostolique de Petropolis avec le gouvernement sont excellents. Sous le régime de la liberté loyalement maintenue, l'Eglise brésilienne voit se multiplier par dizaine ses nouveaux diocèses et autres centres ecclésiastiques, les instituts catholiques d'enseignement et de bienfaisance, les associations catholiques. L'Eglise du Brésil s'achemine vers un avenir sans égal : elle va être une des plus grandes Eglises du globe.

Voilà, en peu de mots, et d'après un article de la *Correspondance Romaine*, traduite par la vaillante *Semaine de Cambrai*, toute une situation dont la nouvelle délégation apostolique de Costa Rica marque un vrai progrès et donne un heureux présage. Les vieux sectaires du vieux monde pourraient y apprendre bien des choses, s'ils n'étaient pas des gens qui ne savent rien apprendre des leçons de la vie.

AVIS

Les prêtres du diocèse de Montréal qui n'ont pas la lettre du Souverain-Pontife : *Exhortatio ad clerum*, pourront se la procurer à l'archevêché.

Ceux de nos abonnés qui désirent payer leur facture au moyen d'un chèque, sont priés de faire leur chèque payable *au pair* à Montréal, ou d'y ajouter un supplément de quinze cents, montant exigé pour la collection.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de novembre 1908,
approuvée et bénie par Pie X

LE CULTE DES SAINTS

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que tous les hommes cherchent dans les Saints leurs protecteurs et leurs modèles,

Résolution apostolique : Honorer et imiter spécialement notre saint patron.

AUX PRIERES

Sœur Saint-Anastase, née Sophie Desrochers, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Florine, née Flore Derome, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Mme Rose-de-Lima Robin-Lapointe, épouse de M. Ovide Lefebvre, décédée à Montréal.

Mme Euclide Racette, née Albina Dufresne, décédée à Montréal.

M. Antoine Favreau, décédé à Montréal.
